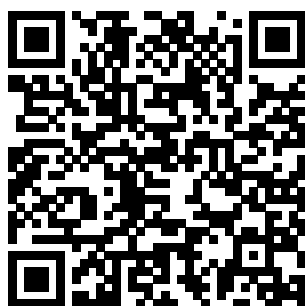


Ecrit par Echo du Mardi le 1 juin 2023

# SOCIETE KIDS DESIGN/SAS NICE FAMILY



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 juin 2023 sous réserves d'incidents**

Ecrit par Echo du Mardi le 1 juin 2023



**Maître Coline PIETRI**  
**Notaire associée**  
**Avenue de la Vallée des Baux**  
**13520 PARADOU**

## **CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITÉ**

Suivant acte reçu par Maître Coline PIETRI, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée «DELTANOT ALPILLES», titulaire d'un office notarial sis à TARASCON (Bouches-du-Rhône) 34 boulevard Itam, le 12 mai 2023, enregistré au sde d'Aix en Provence, le 22/05/2023, ref : 2023N881, droits 10310€ a été cédée par :

La Société dénommée **SOCIETE KIDS DESIGN**, Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €, dont le siège est à VEDENE (84270), 130 chemin du Pont Blanc, identifiée au SIREN sous le numéro 753 132 968 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A : La Société dénommée **SAS NICE FAMILY**, Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €, dont le siège est à LE PONTET (84130), 1365 route de Morières, identifiée au SIREN sous le numéro 949 865 117 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

L'activité de branche complète d'activité web, exploitée à VEDENE (Vaucluse), ZI les Fonds 1 - 176 chemin de Capeau 84270 VEDENE, Appartenant au CEDANT et formant l'établissement secondaire, connu sous le nom commercial CHOO et pour lequel le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON sous le numéro 753 132 968.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter 12/05/2023

L'entrée en jouissance a eu lieu le 12/05/2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-DEUX EUROS (292.542,00 EUR),
- au matériel pour SEPT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT EUROS (7.458,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître OLLIVIER Emmanuel, notaire à AVIGNON (84000), rue Joseph Vernet.



Écrit par Echo du Mardi le 1 juin 2023

Pour insertion  
Le notaire